

20	13/05/2016	BE 0877.535.640	20	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	16122.00506	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **CASA KAFKA PICTURES SA**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: rue Colonel Bourg

N°: 133

Boîte:

Code postal: 1140

Commune: Evere

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet: <http://www.casakafka.be>

Numéro d'entreprise

BE 0877.535.640

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

05-11-2015

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du

26-04-2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-04-2014

au

31-12-2015

Exercice précédent du

01-04-2013

au

31-03-2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.9, A 8

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

LEPRINCE Julie

place de Luttre 4
6238 Luttre
BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2014

Fin de mandat: 12-12-2019

Administrateur

FELD Noémie

rue du Melon 32
1190 Forest
BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2014

Fin de mandat: 12-12-2019

Administrateur

SOUDANT Daniel

avenue Ducpétiaux 113
1160 Auderghem

BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2014

Fin de mandat: 12-12-2019

Administrateur

MAGHE Frédéric

rue de la Victoire 21

7130 Binche

BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2014

Fin de mandat: 12-12-2019

Administrateur

RASKIN Jean-François

rue Ville Basse 13

7830 Silly

BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2014

Fin de mandat: 12-12-2019

Président du Conseil d'Administration

QUAGHEBEUR Peter

Pontstraat 50

9831 Deurle

BELGIQUE

Début de mandat: 30-07-2015

Fin de mandat: 28-04-2020

Administrateur

REGIE MEDIA BELGE

BE 0427.916.686

rue Colonel Bourg 133

1140 Evere

BELGIQUE

Début de mandat: 21-10-2011

Fin de mandat: 21-10-2016

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement
par:

PHILIPPOT Jean-Paul

place de la Vieille Halle aux Blés 3

1000 Bruxelles

BELGIQUE

BDO RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (B00023)

BE 0431.088.289

avenue Reine Astrid 92

1310 La Hulpe

BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2013

Fin de mandat: 26-04-2016

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

MILIS Dominique

avenue Reine Astrid 92

1310 La Hulpe

BELGIQUE

N°	BE 0877.535.640	A 1.2
----	-----------------	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

N°	BE 0877.535.640	A 2.1
----	-----------------	-------

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>229.691</u>	<u>23.791</u>
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21	227.607	17.851
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	2.083	5.889
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	2.083	5.889
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	0	50
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>2.954.723</u>	<u>1.238.172</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.544.936	1.097.608
Créances commerciales		40	2.544.936	1.032.010
Autres créances		41	0	65.598
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	409.787	137.995
Comptes de régularisation		490/1	0	2.569
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	3.184.414	1.261.963

N°	BE 0877.535.640	A 2.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>1.099.050</u>	<u>701.927</u>
Capital	5.3	10	166.050	166.050
Capital souscrit		100	166.050	166.050
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	16.605	16.605
Réserve légale		130	16.605	16.605
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	916.395	519.272
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>2.085.363</u>	<u>560.036</u>
Dettes à plus d'un an	5.5	17	182.041	
Dettes financières		170/4	182.041	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3	182.041	
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	1.852.601	557.192
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	40.866	
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.354.155	280.245
Fournisseurs		440/4	1.354.155	280.245
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	457.580	176.947
Impôts		450/3	225.646	57.282
Rémunérations et charges sociales		454/9	231.933	119.665
Autres dettes		47/48	0	100.000
Comptes de régularisation		492/3	50.721	2.844
TOTAL DU PASSIF		10/49	3.184.414	1.261.963

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	1.746.180	532.083
Chiffre d'affaires		70	3.995.218	1.097.044
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	2.249.038	564.961
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62	1.159.138	563.707
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	17.997	9.552
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.951	957
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	567.095	-42.132
Produits financiers	5.6	75	44	51
Charges financières	5.6	65	506	103
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	566.632	-42.184
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	566.632	-42.184
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	169.509	4
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	397.123	-42.188
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	397.123	-42.188

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	916.395	519.272
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	397.123	-42.188
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	519.272	561.460
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	916.395	519.272
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	32.341
8029	222.908	
8039		
8049		
8059	255.249	
8129P	XXXXXXXXXX	14.490
8079	13.152	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	27.642	
21	227.607	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	15.673
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	1.039	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	16.712	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	9.784
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	4.845	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	14.629	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	<u>2.083</u>	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice
Réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice
Montants non appelés au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice
Montants non appelés au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	50
8365		
8375	50	
(+)/(-) 8385		
(+)/(-) 8386		
8395	0	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(-) 8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	
8475		
8485		
8495		
8505		
(+)/(-) 8515		
8525		
8555P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8545		
8555		
28	0	

N°	BE 0877.535.640	A 5.3
----	-----------------	-------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 166.050	166.050

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions
Actions nominatives SVDN

Codes	Montants	Nombre d'actions
	166.050	270

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

N°	BE 0877.535.640	A 5.5
----	-----------------	-------

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42 40.866

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 178.326

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913 3.715

DETTE GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

891

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes reçus sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes reçus sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

9062

DETTE FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Dettes fiscales échues

9072

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

9076

N°	BE 0877.535.640	A 5.6
----	-----------------	-------

RÉSULTATS

PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	10	6
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	6,7	5,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	19.164	8.482

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	811.528	453.819
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	249.684	133.930
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	97.925	-24.042
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		

Intérêts intercalaires portés à l'actif

6503

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Codes	Exercice
9149	
9150	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise: 343.358,13 euros

N°	BE 0877.535.640	A 5.8
----	-----------------	-------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES

Créances sur les entreprises liées

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Taux et durée des créances

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9291	
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du commissaire: 2.025,86 euros

Autres missions: 1.695 euros

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les sociétés anonymes mentionnent les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre la société et ses principaux actionnaires et entre la société et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Non

Exercice
0

N°	BE 0877.535.640	A 6
----	-----------------	-----

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

218

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	6,7		6,7 ETP	5,8 ETP
101	19.164		19.164 T	9.564 T
102	1.159.138		1.159.138 T	563.707 T

Nombre moyen de travailleurs

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	10		10
110	10		10
111			
112			
113			
120	2		2
1200			
1201			
1202			
1203	2		2
121	8		8
1210			
1211	1		1
1212	5		5
1213	2		2
130			
134	10		10
132			
133			

N°	BE 0877.535.640	A 6
----	-----------------	-----

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	5		5
Sorties Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	1		1

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

N°	BE 0877.535.640	A 7
----	-----------------	-----

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation de la société CASA KAFKA PICTURES S.A.

Il est précisé que d'une manière générale il sera fait application des principes qui figurent dans l'A.R. du 30 janvier 2001 et qu'il sera tenu compte des avis de la Commission des Normes Comptables.

De manière plus spécifique, il sera fait application des règles particulières énoncées ci-après.

1. FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont pris en charge au moment où ils sont engagés.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition, de revient, ou valeur d'apport, y compris les frais accessoires, conformément aux articles 36, 37 et 39 de l'A.R. du 30/01/2001.

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires aux taux suivants :

- Mobilier : 20%
- Matériel de bureau : 20%
- Matériel informatique : 33%
- Progiciels : 20%
- Agencements : jusqu'à fin de durée du bail

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'amortissements linéaires aux taux suivants :

- Achat clientèle : 33%

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jours.

Les immobilisations en cours sont amorties à partir de l'exercice au cours duquel elles sont achevées.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise, font l'objet d'amortissements exceptionnels pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

4. CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale conformément à l'article 67 du 30/01/2001.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins- valeur ou de dépréciations probables existent.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

Les factures des frais d'intermédiation sont comptabilisées à la date de la signature de la Convention-Cadre entre l'Investisseur et le Producteur en présence de Casa Kafka Pictures S.A.

5. PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur, conformément à l'article 74 de l'A.R. du 30/01/2001.

6. PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité à l'article 57 de l'A.R. du 30/01/2001.

7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément aux articles 50 à 55 de l'A.R. du 30/01/2001. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

8. DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale en application de l'article 77 de l'A.R. du 30/01/2001. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

9. DEVICES

Les avoirs, dettes, droits et engagements libellés en devises sont convertis en euro sur base des cours officiels des changes. Les différences de change sont comptabilisées en produits ou en charges.

A la clôture de l'exercice, les postes en devises sont réévalués au taux de change de clôture et les écarts de conversion sont compensés par devises. Les écarts de conversion négatifs sont pris en charge et les écarts de conversion positifs sont reportés (au passif). Les écarts de conversion sur les valeurs disponibles et les placements de trésorerie en devises sont immédiatement pris en compte de résultats.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Casa Kafka Pictures SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société Casa Kafka Pictures SA pour l'exercice de vingt-et-un mois clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 3.184.414 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 397.123 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.



Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société Casa Kafka Pictures SA au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

La Hulpe, le 25 mars 2016

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par Dominique Milis